

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 2 février 2022
N° de dossier.: 115805.00227/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturlmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Planification de l'audience
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE
MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF
D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2022
Dossier : R-4177-2021 Phase 1

Chère consœur,

Faisant suite à votre correspondance du 17 janvier 2022, la FCEI soumet les informations suivantes relatives à la planification de l'audience prévue le 7 février et, si nécessaire, le 8 février pour la phase 1 de la demande d'approbation du plan d'approvisionnement et des modifications aux *Conditions de service et Tarif d'Énergir* à compter du 1^{er} octobre 2022 :

- le temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve : 30 minutes;
- le témoin : monsieur Antoine Gosselin, analyste;
- le temps prévu pour contre-interroger les témoins d'Énergir et chacun des autres intervenants, le plus précisément possible : 15 à 20 minutes;
- le temps prévu pour l'argumentation : 20 à 30 minutes.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/ld

